

François Hollande l'a annoncé : « Le Changement, c'est maintenant ».

Bravo. Mais je veux être plus précis que le candidat socialiste, et je me fais un devoir de vous donner dans le détail la liste des bouleversements que vous allez vivre en 2012.

Vous allez changer de président, de majorité, de politique, de protection sociale, de fiscalité, de droit du travail, de système éducatif, de monnaie, Et votre environnement mondial aussi va changer : en Europe, en Amérique, dans les pays arabes et partout dans le monde.

Un président à l'écoute des Français pourra enfin mettre fin à la crise. Il vous protégera, garantira vos emplois, veillera à votre sécurité, et assurera le rayonnement de la France.

lera à votre sécurité, et assurera le rayonnement de la France.

Pour le guider, une nouvelle majorité, indépendante de l'Elysée et de Matignon, vrai rempart des citoyens contre les abus de l'administration, va émerger des urnes et affirmera les valeurs de la liberté et de la responsabilité : finie l'ère des godillots de la Vème République.

La politique aura pour axe principal la réduction de la taille de l'Etat, grâce à la privatisation d'un grand nombre de services aujourd'hui publics. La production privée, qui ne représente aujourd'hui que 45 % du produit français, passera ainsi au-dessus de la barre des deux tiers. Le statut de la fonction publique ne concernera plus que les activités « régaliennes ».

SOMMAIRE DU N°1101

EDITORIAL : 2012 : an 0aXfcabjJaJédRn'0aXabowbbe'0axDjcchJaJedR'SjcdJaJedJedR'SSjciemJaJedR,XfdjcdJF

La protection sociale sera assurée désormais par des compagnies d'assurance et des fonds de pension, le monopole de la Sécurité Sociale aura été entamé et sera appelé à disparaître. Les entreprises françaises auront ainsi retrouvé leur compétitivité, les charges sociales ayant soudainement diminué.

La fiscalité sera de moins en moins progressive, le patrimoine et l'épargne ne seront plus taxés, les taux d'imposition seront abaissés, pour converger vers un taux unique, ce qui augmentera les recettes fiscales, libèrera les initiatives et encouragera la réussite et l'innovation.

Le droit du travail sera aligné sur le droit commun des contrats, la liberté d'embauche et de licenciement sera assurée, les grèves seront interdites dans les activités d'utilité générale, les syndicats seront responsables de leurs manifestations et ne bénéficieront plus des subventions publiques.

Le système éducatif retrouvera qualité et dynamisme grâce à la liberté rendue à l'enseignement privé, et au libre choix par les parents des établissements grâce à des chèques éducation. Les établissements publics pourront acquérir une autonomie budgétaire et pédagogique.

Enfin, la monnaie sera à nouveau le bon vieux franc, après la disparition de l'euro, qui n'aura pas résisté à l'inflation provo-

quée par les pressions des gouvernements sur la Banque Centrale Européenne sommée de monétiser une partie des dettes souveraines.

L'Europe va d'ailleurs évoluer. Le centralisme et la bureaucratie de Bruxelles ayant fait la preuve de leur nocivité, les institutions de l'Union seront allégées pour faire de l'Europe une simple zone de libre circulation, un espace ouvert, et pas un gouvernement central.

Au principe de l'harmonisation forcée sera substitué celui de la concurrence institutionnelle : les Etats moins fiscalisés, moins réglementés, moins étatisés, donneront à leurs nationaux des armes redoutables dans la compétition européenne.

Aux Etats-Unis, le nouveau Président s'engagera dans la voie de la réduction des déficits budgétaires et de la déréglementation fédérale. La croissance américaine ainsi retrouvée aura un effet d'entraînement sur l'économie mondiale.

Dans les pays arabes, les partis islamistes au pouvoir s'arrêteront aux portes de la dictature théocratique. Les droits individuels et les chances de la liberté seront ainsi préservés.

À la lecture de cette liste, vous aurez compris que rien ne va changer en 2012. Je me suis promené dans l'univers de l'utopie libérale. Ce ne sont pas des prévisions que je vous ai offertes, mais des vœux, qui ont toutes chances de demeurer des vœux pieux.

Au demeurant, il y a tant d'incertitudes sur tant de problèmes politiques, économiques, religieux, que la prospective de 2012 est réellement dans la brume.

Cela n'autorise aucunement résignation ni pessimisme. Si généralement les années se suivent et se ressemblent, elles nous réservent parfois des changements historiques quand souffle le vent de la liberté. C'est l'action des hommes et des femmes de bonne volonté qui mène l'histoire de l'humanité vers le progrès. Nous sommes persuadés qu'à terme la liberté vaincra.

Il est bon de lever les yeux au ciel si on ne veut pas perdre de vue l'étoile polaire. La liberté redonne le Nord à une société déboussolée. En 2012 nous allons en avant.

2012, l'année de la dette

2012, année électorale : présidentielles, puis législatives. L'occasion de mieux cerner les problèmes (récession, chômage, manque de compétitivité) et les fausses solutions (du « protectionnisme moderne » au « produire en France »). Mais, quel que soit le résultat des élections, la question numéro un à laquelle sera confronté le gouvernement, sera la dette publique. A moins que celle-ci n'attende pas les échéances électorales, car les marchés sont plus pressés que les hommes politiques.

Près de 90% du PIB

L'INSEE vient de publier les derniers résultats concernant la dette publique française ; miracle ! Celle-ci a diminué de 3,6 milliards d'euros. Nous voilà sauvés. A moins qu'il ne s'agisse d'une habile manipulation statistique. A la fin du troisième trimestre 2011, la dette publique s'élevait à 1 688,9 milliards d'euros, soit 85,3% du PIB. Ce recul serait donc d'environ 0,2% ! L'explication est simple : le gouvernement a concentré ses emprunts 2011 au premier semestre, ce qui, selon l'INSEE, a permis d'accumuler de la trésorerie, utilisée au troisième trimestre pour financer le déficit, d'où ce petit recul mécanique de l'endettement.

Le même phénomène devrait se reproduire au quatrième trimestre, pour les mêmes raisons, et les résultats devraient être connus quelques semaines avant le premier tour des présidentielles, ce qui permettra d'avoir des analyses du genre « la dette est vaincue ». Evidemment, il faudra emprunter massivement à nouveau au premier semestre 2012, mais les chiffres ne seront connus qu'après les élections. Malheureusement l'INSEE nous soumet à la douche froide en annonçant que la dette publique passerait à 88,3% du PIB en 2012, soit trois points de PIB en plus !

25 000 euros par habitant

Au-delà des astuces statistiques, la dette est et restera le problème majeur. Que ce soit avant ou après les élections, des mesures autre-

ment plus radicales que celles que nous avons connues devront être prises. Il n'est pas certain que les Français en aient conscience, car le discours politique est anesthésiant : « grâce aux mesures prises, nous avons échappé au pire, nous nous portons mieux que les autres ». L'annonce de la récession fin 2011 et début 2012, ou encore les chiffres alarmants du chômage sont là pour nous rappeler à la réalité.

Le problème de la dette publique, c'est qu'elle est plus abstraite que le nombre de chômeurs ou le recul du pouvoir d'achat. Il faut donc rappeler quelques chiffres simples tirés de la monographie sur la crise de la dette souveraine française (rédigée par P. Garello et V. Spassova, de l'IREF, et publiée par Contribuables Associés). La dette publique représente environ 25 000 euros par habitant ou encore 57 000 par ménage (100 000 pour une famille avec deux enfants). On parle du surendettement des ménages, mais la dette privée est de 15 000 euros par personne : la dette publique est presque du double !

Une dette financée par l'étranger

Autre information : qui dit dette dit paiement des intérêts. Ceux-ci, appelés « charge de la dette » représentent près de 49 milliards d'euros, soit 15% environ du budget ; c'est le premier poste du budget avant celui de l'enseignement scolaire, et il absorbe à lui seul l'essentiel de l'impôt sur le revenu. Plus la dette augmente, plus la

charge des intérêts est lourde, ce qui plombe un peu plus le budget, donc creuse le déficit, donc la dette ; et plus la dette augmente, plus les prêteurs se posent de question sur la solvabilité de l'emprunteur, ce qui se traduit par des taux d'intérêt en hausse ; les taux auxquels emprunte la France sont presque doubles des taux allemands : peu importe la perte du fameux triple A, les marchés ont déjà sanctionné l'Etat français.

Ce n'est pas tout. Nos hommes politiques ne parlent que de notre souveraineté. Or la dette publique française est à plus de 70% détenue par des non-résidents, dont les deux tiers sont en dehors de l'Union européenne. Comment les hommes politiques, qui ne cessent de critiquer la mondialisation et ne parlent que de produire français ou d'acheter français auraient-ils fait pour financer leurs folles dépenses publiques sans cet apport financier extérieur ? Vivre au dessus de ses moyens, pour un Etat comme pour un particulier, c'est se mettre en situation de dépendance vis-à-vis de ses créanciers.

178 milliards à trouver

L'année qui vient sera décisive, avec encore un déficit public considérable, même selon les chiffres officiels ; mais la récession, plus forte que prévue, diminuant les recettes fiscales, va creuser encore plus le déficit ; en outre de nombreux emprunts arriveront à échéance. Comment les rembourser, quand le budget est déséquilibré ?

2012, l'année de la dette (suite)

La seule solution sera d'emprunter pour rembourser les emprunts antérieurs arrivant à échéance. Selon les chiffres officiels, la France devra trouver 178 milliards d'euros sur les marchés en 2012 (plus encore en réalité avec la dégradation économique). Les trouverons-nous et si oui, à quel taux ?

Les marchés voient bien que toute la zone euro est touchée (elle devra trouver 800 milliards en 2012 !) et que la « solidarité » européenne consiste pour les pays les moins malades à garantir les prêts aux plus fragiles ; cela ne sauvera pas les plus malades, mais cela risque d'entraîner la dégradation de toute la zone euro et une perte de confiance généralisée. Même les politiques les plus keynésiens doivent reconnaître qu'avec de tels déficits et une telle dette, non seulement il n'y a eu aucun effet de relance, mais c'est la récession que cet endettement explosif a provoquée.

Faire maigrir l'Etat

A près de 80% l'endettement vient du budget de l'Etat (le reste se partage entre les budgets sociaux et les collectivités locales). La responsabilité directe des gouvernements et du parlement est engagée. Or cette situation dure sans interruption depuis 1974, dernier budget en équilibre. La dette publique était de 20% du PIB à la fin des années 70, de 60% fin des années 90, elle se rapproche aujourd'hui des 90% : tous les gouvernements ont eu leur part dans cette dégradation.

On nous explique qu'après avoir pratiqué la relance et le déficit, les gouvernements ont compris la leçon et sont passés à la rigueur. Mais qui a dit aux Français que nos plans de rigueur ont porté sur 18 milliards, contre 80 en Allemagne, 95 au Royaume-Uni, 65 en Espagne ou 45 en Italie ? Il faudra qu'en 2012 la France s'aligne à son tour.

Quelle solution envisager ? Si on ne rembourse pas, c'est du vol et plus personne ne nous prêtera jamais ; si on monétise la dette, ce sera l'inflation et celle-ci n'est qu'un super-impôt déguisé et injuste ; si on augmente les impôts, cela accentuera la récession. Reste donc à réduire massivement les dépenses publiques (nous avons dix points de plus de dépenses publiques que l'Allemagne) et pour cela massivement privatiser, faire maigrir l'Etat, réduire son domaine, en finir avec l'Etat providence dont nous n'avons plus les moyens et qui n'a pas servi les Français les plus modestes. Il faudra aussi demander pardon à nos enfants, qui héritent de dettes durables qu'ils devront rembourser, et que nous avons volés en faisant vivre l'Etat au dessus de nos moyens.

Jean Yves NAUDET

La déroute des Républicains en Iowa

Les médias français le disent : ces primaires marquent la déroute des Républicains en Iowa

Il s'agissait des Etats Unis. Il s'agissait d'opposants à ce cher Obama. Il s'agissait de vilains Républicains, voire même d'électeurs aveuglés par la religion et les tea parties. Trois raisons au moins pour présenter les primaires de l'Iowa comme une cinglante défaite des Républicains et se conforter dans l'idée qu'Obama sera réélu sans problème.

Les grands médias, en particulier télévisés, n'ont pas manqué de caricaturer et les électeurs, et les élus. Ron Paul : un septuagénaire libertarien et pacifiste, Mitt Romney un mormon sans charisme, Rick Santorum : un ultra-

conservateur. Bref, une collection d'extrémistes. Pensez donc : ils sont tous en faveur d'une réduction des pouvoirs et du budget de Washington, ils veulent tous moins d'impôts et moins progressifs, ils désirent tous mettre fin à l'abondance monétaire qui crée le chômage aux Etats-Unis.

Certes, Obama a l'avantage d'un candidat président sortant, mais c'est un avantage illusoire : Carter et George Bush père n'ont pas été réélus. On observe que les chances d'un sortant sont minces quand le taux de chômage dépasse 7 % - c'est le cas

aujourd'hui et la courbe de l'emploi ne semble pas devoir s'inverser.

Certes, les Républicains sont tiraillés entre plusieurs tendances, entre tea parties et libertariens d'un côté et néo-conservateurs de l'autre, et ils n'ont pas encore découvert le candidat charismatique dont ils ont besoin. Mais la campagne ne fait que commencer.

On retiendra tout de même qu'au sein même des Républicains, le débat d'idées a commencé. Voilà qui devrait enthousiasmer nos journalistes.

Produisons français, taxons français

La TVA sociale serait-elle la grande réforme pour sauver les emplois en France ?

Dans son discours des vœux à la nation, le Président a annoncé la mise en place de la TVA sociale. Il est bon de montrer que l'Élysée est au travail jusqu'à la veille des élections et, grâce à la TVA sociale, va sauver les emplois sur notre sol, au point que l'on baptise cet impôt nouveau « anti-délocalisation ».

Certes, le constat de départ est doublement exact : d'une part, les emplois français sont menacés parce que le coût du travail pour les entreprises est plus élevé chez nous que chez la plupart de nos concurrents ; d'autre part, la différence de coût est due au poids des charges sociales. Quand le salarié français touche 2.100 euros nets mensuels, il est versé à la Sécurité Sociale et autres institutions de « protection » 1.900 euros. Coût du poste de travail 4.000 euros (salaire complet). C'est ce « coin social » (1.900 euros) qui détruit la compétitivité des entreprises françaises.

Le bon sens voudrait que l'on s'interroge sur le coût de cette « protection sociale ».

N'est-il pas possible de contracter une assurance-maladie, une assurance-chômage ou de prévoir une retraite à meilleur compte, avec des cotisations moins élevées ? Sans toucher à la qualité des prestations actuelles (d'ailleurs en diminution vertigineuse), il est prouvé (notamment dans l'ouvrage de Jacques Garello et Georges Lane « Futur des retraites et retraites du futur ») que l'on peut avoir la même protection personnelle pour un coût inférieur d'un tiers, voire davantage. Cela implique simplement que l'on substitue la capitalisation à la répartition et la concurrence au monopole.

Mais le bon sens n'a pas de place dans le monde politique ou syndical. On va garder les mêmes charges sociales, mais au lieu de les faire payer par les entreprises ou les salariés, on va ponctionner les consommateurs. Toutefois, cerise sur le gâteau, comme les prix des produits français seront allégés de quelques points de cotisations sociales, ils seront plus concurren-

rentiels que les produits importés. Le prix des produits importés pourrait augmenter de 25 % en pratiquant un transfert de charge de 5 points de cotisations sociales, soit 50 milliards d'euros dans les caisses de la Sécurité Sociale : la Sécu est sauvée !

Inutile de dire :

1° que le « produit français » contient souvent beaucoup de produits étrangers ;

2° que la réaction du consommateur français à la hausse des produits étrangers est incertaine ;

3° que la réaction des étrangers à cette discrimination est certaine : la France sera condamnée ;

4° que ce que l'entreprise aura gagné en prix de revient à la production ne se retrouvera pas entièrement en baisse du prix de vente au détail ;

5° que la compétitivité ne dépend pas seulement des charges sociales, mais aussi des entraves réglementaires, fiscales et sociales qui paralysent les entreprises.

L'Euro a fêté ses dix ans

Vouée dès le début à l'échec, la monnaie européenne a fait longtemps illusion

L'anniversaire n'a pas été joyeux. Contre le dollar, monnaie pourtant bien mal gérée, l'euro a atteint sa cote la plus basse depuis plusieurs mois. Contre le franc suisse l'euro a perdu 40 % en trois ans. En dépit des mesures de sauvetage, de plus en plus risquées, l'euro ne résiste pas à la crise des dettes souveraines.

Lors de sa création, la plupart des économistes libéraux marquait leur scepticisme à l'égard de la zone euro composée de pays économiquement solides avec des finances publiques saines, et d'autres tout à l'opposé. L'idée même d'une monnaie unique impliquait celle d'un gouvernement

économique de l'Europe qui n'intéressait en fait que les hommes politiques, trop désireux de retrouver au niveau européen le pouvoir et les moyens que la mondialisation leur avait fait perdre dans leurs propres pays. Les pères de l'euro avaient pourtant mis en place des garde-fous avec les critères de Maastricht et les pactes de stabilité d'Amsterdam et de Lisbonne. Personne ne les a respectés, et surtout pas les Français.

Pendant plusieurs années, l'euro a été considéré comme une « monnaie forte » et Jean Claude Trichet s'est vu reproché de n'être pas aussi laxiste que

Greenspan puis Bernanke, et de pénaliser les exportations européennes (le succès de l'Allemagne prouvant le contraire). Les choses se sont gâtées avec l'affaire des dettes souveraines, bien antérieure à la crise financière de 2008, aggravée par les politiques de relance budgétaire responsables du chômage massif. Aujourd'hui l'avenir est très compromis pour l'euro, qui doit sa survie au calendrier électoral : pas d'accident avant les élections françaises, au risque de compromettre les chances de Nicolas Sarkozy, chantre de l'euro et de la gouvernance européenne. Grâce à quoi l'euro va vivre son dernier printemps. Joyeux anniversaire !

La police fait-elle la police ?

Jacques Garello

SE PASSER DE L'ETAT : Cette rubrique expose les solutions alternatives au tout-Etat. Mais peut-on imaginer que les fonctions « régaliennes » comme la justice, la police ou la défense, soient assurées par des entreprises privées ? Pour la justice, les seules difficultés concernent la justice pénale. Mais qui fait la police ?

Police ou sécurité ?

Faire la police ne consiste pas uniquement à arrêter des malfaiteurs ou à démanteler des réseaux de drogue. Une des missions essentielles confiées aujourd'hui à la police publique, qu'elle soit nationale ou municipale, est d'assurer la sécurité, c'est-à-dire de prendre toutes les précautions pour que soient protégés les citoyens et leurs biens. Quand la police est bien faite on se sent en sécurité. Mais la police, administration publique, est-elle la seule à pouvoir offrir le service de la police ?

Aujourd'hui la sécurité est confiée, et de plus en plus, à des entreprises privées. L'escorte des transports de fonds, ou des convois exceptionnels, ou du Tour de France, la surveillance dans les lieux ouverts au public comme les grands magasins, les rondes dans les résidences, les fouilles à l'embarquement des avions : voilà déjà un champ d'activités largement ouvert à l'initiative privée. Cette ouverture s'explique en partie par les carences du service public. Les particuliers, habitants d'immeubles collectifs ou commerçants soucieux de leurs magasins et de

leur clientèle, sont décidés à payer le prix qu'il faut pour créer un climat de sécurité. Les autorités administratives elles-mêmes trouvent plus économique de sous-traiter avec des prestataires privés et de concentrer leurs effectifs sur des tâches qui relèvent de la police définie au sens strict.

La tâche spécifique de la police

Il y a en effet quelque chose qui va au-delà de la simple sécurité : dans un pays civilisé, il existe un corps d'Etat investi du monopole de l'usage de moyens de coercition en vue de faire respecter l'ordre public voulu et délimité par la loi.

La loi, dans la plupart des pays, exige de protéger la liberté et la propriété des individus.

Tant qu'il s'agit de mesures préventives, n'impliquant pas le recours à la coercition, mais seulement présence et surveillance, le recours à la police publique n'est pas indispensable.

Au prix de quelques « bavures », les videurs de boîtes de nuit suffisent à éviter les agressions et les bagarres. De même les agents de sécurité dans les commerces, et la vidéo-surveillance, font preuve d'une certaine efficacité ; c'est le client qui paye, et non le contribuable.

La police est en quelque sorte subsidiaire des initiatives privées prises dans le domaine de la sécurité. Elle ne devrait avoir à intervenir que lorsque on doit recourir à la coercition.

Les armes de la coercition

Il y a des situations où la coercition implique l'usage des armes à feu. A la différence de ce que prévoit la constitution américaine, la détention d'armes n'est pas autorisée aux particuliers, ni aux entreprises de sécurité. Les agents des polices municipales réclament en vain de disposer du même armement que la police nationale. Le paradoxe est que les délinquants, eux, trouvent autant d'armes qu'ils le veulent.

Que dire de l'usage de l'information, une arme parfois aussi redoutable que le pistolet ou la Kalachnikov ? Certaines informations, concernant en particulier la vie privée, peuvent-elles être entre les mains de la police ? La lutte contre la délinquance ou le terrorisme, l'existence de prohibitions légales, le secret défense, le justifient traditionnellement. D'autre part, aujourd'hui l'informatique et les télécommunications ont permis à un nombre infini d'opérateurs et d'internautes d'accéder et de capter des renseignements dont l'usage ne peut plus guère être contrôlé.

Dans tous ces cas où les armes de la coercition entrent en ligne de compte, le transfert du public au privé n'est pas évident, même là où la police officielle échoue ou tâtonne. Toutefois, cette police doit être encadrée par la loi et la justice, surtout dans les conditions de son recours à la coercition. La police fait la police, elle ne peut faire ni la justice ni la loi.

Rousseau (1712 - 1778)

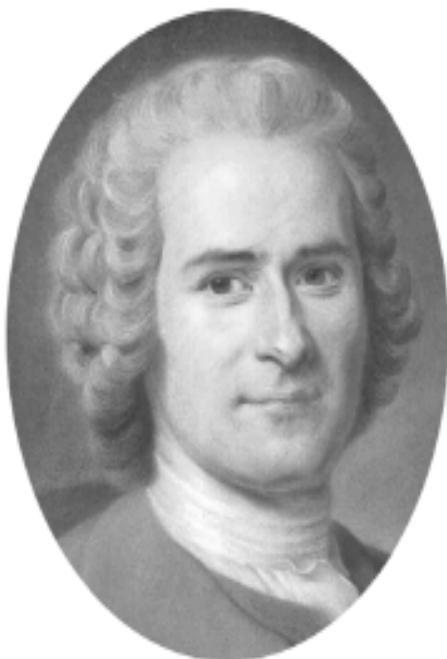
Une philosophie à pleurer

Michelet a admiré Rousseau : « Il a vaincu, tous ont pleuré ». Des milliers de ses contemporains ont été conquis par ses bons sentiments, par sa sensiblerie : ses appels au cœur, aux passions ont masqué toutes les incongruités de son œuvre. Les pleurs tiennent lieu de raison. Rousseau ne se proposait-il pas de « perfectionner la raison par le sentiment » ? Ont aussi pleuré sans doute les millions de victimes des dictatures, qui ont tiré leur légitimité de la « philosophie » de Rousseau.

De l'état de nature à l'état social : la grande corruption

Chez Rousseau, l'état de nature est un paradis sur terre, où l'homme est bon, même s'il est amené à user parfois de la force – mais c'est une force naturelle. La nature est bonne, Rousseau est le vrai père de tous les écologistes.

Mais voilà que le paradis s'est perdu. Le monde d'abondance naturelle et d'harmonie spontanée disparaît avec la multiplication des hommes qui crée une rareté des ressources, et avec elle un processus d'appropriation : les hommes se regroupent pour lutter pour la propriété des terres. Alors les inégalités apparaissent : la société a corrompu l'homme. La science, la connaissance, la division du travail : tout cela ne constitue pas un progrès, mais une régression. Avec l'état social apparaît l'oppression, l'aliénation, et Rousseau a pu passer pour « libéral » à cause de sa révolte contre le despotisme des monarques et de la religion.

**Le contrat social fondé sur la volonté générale**

Alors, Rousseau anarchiste ? Point du tout, car il propose la solution alternative à la propriété et au despotisme : le contrat social. Ce n'est ni celui de Hobbes, ni celui de Locke, c'est un contrat jailli spontanément des peuples. Le peuple est une entité issue du subconscient collectif, il n'est pas le produit d'une institution, mais d'un sentiment commun. La communauté n'est pas bâtie sur l'échange ni sur les relations interpersonnelles, mais sur le sentiment d'appartenance. Rousseau est ainsi le philosophe du holisme, de la supériorité du tout sur l'élément.

Grâce au contrat social, les règles de la société holiste s'imposeront à tous, au nom de la volonté générale, seule source du droit : le pouvoir naît de la souveraineté populaire. Les règles naissent de la démocratie, c'est-à-dire du

suffrage universel. Mais Rousseau prend soin de disséquer les procédures de vote, en soulignant que l'opinion personnelle qui s'exprime dans l'isolement n'a plus d'importance une fois le vote majoritaire acquis, car chacun se retrouve dans le résultat, quel qu'il soit, puisqu'il exprime la volonté générale.

La démocratie populaire

Rousseau peut ainsi passer pour l'inventeur de la démocratie populaire « moderne ». Expression de la volonté générale, la démocratie ne saurait être contestée. Elle n'est pas « représentative », il n'y a pas d'élus exprimant des opinions différentes et investis d'un mandat impératif, il n'y a que des « législateurs » oeuvrant dans le sens du bien collectif.

La tâche prioritaire du Législateur (ici le singulier est un signe fort) est de mettre en place un système d'éducation, puis une religion officielle, sous l'autorité d'un Etat – dont on ne sait avec clarté ni qui le constitue ni comment. L'éducation d'Etat a pour mission de maîtriser l'individualité de l'enfant pour l'amener à se fondre dans le collectif. Et la « religion civile », consubstantielle au pouvoir politique, ne peut être reniée ou combattue que par des individus insociables, « incapables d'aimer sincèrement les lois, la justice », et qui seront naturellement « punis de mort ». Voilà qui nous ramène à l'état de nature !

Jean Yves Naudet



« La Doctrine Sociale de l'Eglise, Une éthique économique pour notre temps »

Nous n'avons cessé de soutenir ici même que la crise que nous vivons est morale aussi bien qu'économique ou financière. La société de liberté est une société de responsabilité. Dès lors que l'Etat Providence prétend se substituer aux initiatives des individus, avec leur lot de succès et d'échecs, le sens de l'effort et du devoir personnels s'émousse. Aujourd'hui il est question de « moraliser le capitalisme » : c'est une mauvaise formule, parce que l'immoralité et la corruption qui marquent ces dernières années ne sont pas le fruit du capitalisme, mais bien de l'Etat Providence et du socialisme. Mais c'est une bonne idée car elle associe le capitalisme à la morale : la libre entreprise et le libre échange impliquent le respect d'une éthique.

Jean Yves Naudet n'est pas seulement le brillant professeur d'économie qui fait chaque semaine l'analyse de la conjoncture dans la Nouvelle Lettre – il a reçu récemment le Prix de la Chronique Economique décerné par l'ALEPS – il est aussi et surtout le meilleur expert français dans le domaine de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique. Il a rassemblé dans un ouvrage paru ce mois-ci les textes de conférences et d'articles qu'il a rédigés sur le thème de l'éthique économique telle qu'elle transparaît du magistère des Papes de Léon XIII à Benoit XVI.

Les piliers de la doctrine sociale sont : rejet du socialisme qui nie la propriété privée, bienfait de l'échange et du service de la communauté à travers le marché, travail et activité productive sources d'épanouissement personnel, subsidiarité de l'Etat et rôle de la société civile, développement facteur de paix universelle, don et partage volontaires comme modes de la charité, respect de la dignité de la personne humaine.

Membre de l'Académie Catholique de France, Président fondateur de l'Association des Economistes Catholiques français, Jean Yves Naudet vous guidera dans cet univers subtile et stimulant de la Doctrine Sociale de l'Eglise, un univers où la foi et la raison se conjuguent. Un univers qui nous permet de redonner à l'œuvre humaine toute sa splendeur et toute sa joie.

« La Doctrine Sociale de l'Eglise, Une éthique économique pour notre temps », décembre 2011 Presses Universitaires d'Aix-Marseille. www.centre-ethique.univ-cezanne.fr

Alain Mathieu



« Ces mythes qui ruinent la France »

Alain Mathieu démonte avec toute sa précision et sa perspicacité les mythes qui ruinent la France, les fausses idées qui égarent l'opinion publique et conduisent les décideurs publics à multiplier les erreurs, qui se payent en chômage, en impôts et en misères.

Mythe de la crise du capitalisme, alors qu'il s'agit des erreurs des gouvernants, mythe de la relance qui conduit en fait à la récession, mythe des inégalités qui appauvrit les pauvres, mythe de la fonction publique qui n'est pas au service du public mais de la corporation des fonctionnaires, mythe des logements sociaux qui crée la pénurie et les tensions sociales, et coiffant le tout, mythe de l'Etat, dont les dépenses, les règlements et les agents pénalisent notre pays.

Alain Mathieu se réfère volontiers à l'Allemagne : il mesure les différences, il montre comment il serait simple d'arriver au même niveau de compétitivité, de croissance et de cohésion sociale.

La recette n'est pas miraculeuse, elle procède du bon sens : privatiser tout ce qui peut l'être, décentraliser, placer la protection sociale sous le signe du choix des assurés et de la concurrence des caisses, aligner les contrats et les rémunérations des fonctionnaires sur ceux des salariés du secteur privé, instaurer le dialogue dans l'entreprise avec des syndicats responsables, faire confiance aux entrepreneurs au lieu de les considérer comme des ennemis de classe, mettre la classe politique sous le contrôle de la démocratie directe avec des référendums d'initiative populaire.

Lui-même ancien fonctionnaire, puis entrepreneur, Alain Mathieu préside « Contribuables Associés », une association amie forte de 146.000 adhérents, qui est bien décidée à faire entendre sa voix dans les mois à venir et interpellier les candidats. Le livre d'Alain Mathieu est agrémenté de dessins, tableaux et citations. C'est une base de réflexion, de documentation et de pétition.

« Ces mythes qui ruinent la France », décembre 2011, Les Editions du cri www.lecri.fr